



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Centre d'information et d'orientation d'Etat  
de Saint-Gratien

2 allée Louis de Funès  
95210 Saint Gratien  
01 30 83 50 85

Site du CIO : <https://www.ac-versailles.fr/cio-saint-gratien>

Padlet du CIO : <https://padlet.com/cioermont/wu2qqaqwkk53yq4f>

**Objet** : Lettre d'information à destination des parents

Madame, Monsieur,

**Les Psychologues de l'Éducation Nationale**, spécialité Éducation, Développement et Conseil en Orientation Scolaire et Professionnelle, répartissent leur temps de travail entre le Centre d'Information et d'Orientation (CIO) et les établissements scolaires (collèges et lycées du bassin d'Enghien-les-Bains).

Ainsi, dans chaque établissement scolaire, les psychologues de l'Éducation Nationale (**PsyEN**) effectuent une permanence durant laquelle ils sont amenés à recevoir les jeunes et les familles qui le souhaitent ou à la demande de l'équipe éducative.

Les **PsyEN** exercent plusieurs missions au sein des établissements, par exemple :

- ❖ Contribuer à l'épanouissement et au bien-être scolaire des jeunes ;
- ❖ Porter une attention particulière aux élèves ayant des besoins plus spécifiques (*difficulté ou rupture scolaire, handicap, souffrance psychique...*) ;
- ❖ Aider à l'élaboration progressive de leurs projets de formation et d'orientation, en partenariat avec l'équipe éducative.

De ce fait les **PsyEN** sont des professionnels formés à l'écoute des jeunes et à l'accompagnement dans la construction de leur projet d'orientation. Ils disposent donc de compétences professionnelles et d'outils (*questionnaires d'intérêts, mise en place d'ateliers,*

*entretiens individuels etc...*) leur permettant de répondre aux différentes demandes des jeunes. Cependant, les PsyEN n'ont pas pour mission d'assurer un suivi thérapeutique mais ils peuvent orienter les familles vers les structures et partenaires adéquats.

Les PsyEN inscrivent leur travail dans le **respect du droit des usagers** (*neutralité, confidentialité*) et du **code de déontologie** des psychologues.

**Les élèves du lycée Van Gogh et leur famille, peuvent rencontrer les PsyEN : Mmes Briaux et Lebourg en prenant rendez-vous auprès des professeurs documentaliste au CDI.**

**Les Psy.EN Sont présentes le lundi après-midi, le mardi et le jeudi.**

Vous pouvez également rencontrer les psychologues de l'éducation nationale, sur rendez-vous, au CIO (*ouvert durant les vacances scolaires*), en appelant le secrétariat au 0130835085.

**Au lycée**, tous les niveaux scolaires peuvent solliciter le PsyEN pour des problématiques diverses (*mal-être, accompagnement au projet d'orientation, harcèlement scolaire, difficultés scolaires et sociales etc...*).

**A l'entrée en 2<sup>nd</sup>e**, le lycée peut parfois nécessiter un temps d'adaptation : nouvel environnement scolaire, nouvelles méthodes de travail, nouvelle équipe enseignante pluridisciplinaire, choix des enseignements de spécialités etc...

En cas de difficulté d'adaptation, le PsyEN peut être amené, si le jeune le souhaite, à le rencontrer pour l'accompagner dans cette transition collège-lycée.

**En cycle terminal**, le jeune pourra également solliciter le PsyEN s'il rencontre des difficultés concernant Parcoursup, s'il souhaite faire un point sur son projet vers l'enseignement supérieur.

**L'équipe des psychologues de l'Education Nationale vous souhaite une excellente rentrée 2025 et reste à votre disposition.**